

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-022

Agrandissement d'une aire d'affectation « commerce / habitation » sur la rue Saint-Roch Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Le projet de règlement P-03-022 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (CO92 03386) » a été adopté par le conseil le 24 février 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-03-022 modifie le plan d'urbanisme de la ville de Montréal pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en agrandissant l'aire d'affectation « commerce/habitation » à même l'aire d'affectation « habitation » où se trouve actuellement le bâtiment portant le numéro 750, rue Saint-Roch.

Cette modification est requise pour donner suite à la demande du propriétaire de l'immeuble situé au 750, rue Saint-Roch afin que sa propriété soit désormais assujettie à un zonage commercial et résidentiel.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation car l'usage « commerce/habitation » proposé n'est pas conforme au plan d'urbanisme puisque l'emplacement visé est situé dans un secteur dont l'affectation est « habitation ».

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ au bureau Accès Montréal de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension situé au 529, rue Jarry Est, 4^e étage;
- ❖ à la bibliothèque municipale Parc-Extension, 419, rue Saint-Roch
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le lundi 7 avril 2003
19 h
Centre William-Hingston
415, rue Saint-Roch

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description du mandat de la commission et des règles de procédure;
- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Alain Cardinal (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 22 mars 2003

Me Jacqueline Leduc
Greffière de la ville

Publié le samedi 22 mars 2003 dans le journal *Nouvelles Parc-Extension News*

Public consultation

Amendment to the Urban Plan By-law P-03-022

Extension of the “Commerce / Habitation” land use area on Saint-Roch Street Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension borough

The draft by-law entitled “Règlement modifiant le plan d’urbanisme, plan directeur de l’arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension” (P-03-022) (CO92 03386) was adopted at the Montréal city council meeting of February 24, 2003.

At the city council’s request, the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold a public consultation on the draft by-law and provide the background material.

Object of consultation

The draft by-law amends the urban plan for Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension by extending the “Commerce / Habitation” land use area from the “Habitation” land use area on the site of the building bearing number 750 Saint-Roch Street.

The owner of the building at 750 Saint-Roch Street would like his property to be subject to commercial and residential zoning.

A public consultation on the draft by-law must be held as the proposed “Commerce / Habitation” land use area is not in accordance with the urban plan. The site is in a residential land use area.

Background material

The draft by-law and background material may be consulted at the following places, during regular office hours:

- ❖ Accès Montréal office of Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension borough, 529 Jarry Street East, 4th floor
- ❖ Parc-Extension municipal library, 419, St-Roch Street
- ❖ Direction du greffe, Ville de Montréal, 275 Notre-Dame Street East, Ground floor
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, Metcalfe Street, suite 1414 and on the web site at www.ocpm.qc.ca

PUBLIC CONSULTATION MEETING

All persons and organizations concerned are invited to attend the meeting on:

**Monday, April 7, 2003
at 7 p.m.**

Centre William-Hingston
419 Saint-Roch Street

The meeting will be conducted as follows:

- Description of the committee's mandate and rules of procedure
- Description and explanation of the draft by-law, followed by a question period
- Opinions and views of persons and organizations concerned

Information: Alain Cardinal 514-872-3568 (OCPM)

Montréal, March 22, 2003

Jacqueline Leduc
City Clerk

Published in the Saturday March 22, 2003 edition of *Nouvelles Parc-Extension News*